

UNION INTEPARLEMENTAIRE

122^{ème} Assemblée et réunions connexes Bangkok (Thaïlande), 27 mars - 1^{er} avril 2010



Conseil directeur Point 12 CL/186/12g)-R.1 10 février 2010

ACTIVITES DES ORGANES PLENIERS ET COMITES SPECIALISES

g) GROUPE CONSULTATIF SUR LE VIH/SIDA

VISITE DE TERRAIN AU VIET NAM

8 - 12 décembre 2009

Participation

<u>Les membres ci-après du Groupe consultatif ont pris part à la visite</u> : Mme H. Bogopane-Zulu (Afrique du Sud, Présidente), M. M. El-Hazmi (Arabie saoudite), M. E. Tumwesigye (Ouganda), Mme L. Mafuru Mng'ong'o (Tanzanie) et Mme M. Xavier (Uruguay).

<u>Les représentants d'organisations ci-après ont pris part aux travaux du Groupe consultatif</u>: Mme G. Sethi (Equipe d'appui régional de l'ONUSIDA pour la région Asie-Pacifique), Mme C. Gonzalez (Bureau de l'ONUSIDA au Viet Nam), M. T. Barnett (Campagne mondiale contre le sida) et M. S. Robinson (Fonds mondial). Le Secrétariat de l'UIP était représenté par M. J. Jennings, Secrétaire du Groupe, et Mme A. Blagojevic, Assistante de recherches.

1. Informations générales

Selon les estimations, le Viet Nam compte 84 millions d'habitants, dont 51 pour cent de femmes. La population vietnamienne se compose de 54 groupes ethniques. Durant les dernières décennies, le Viet Nam a connu un rapide développement socio-économique, passant d'une économie planifiée fondée sur la propriété publique, à une économie de marché multisectorielle.

Dernièrement, les pouvoirs publics ont essayé d'accélérer le processus d'industrialisation et de modernisation. Le Viet Nam se classe désormais parmi les pays à revenu intermédiaire. En 2008, le PIB a augmenté d'environ 6,3 %. La croissance a été légèrement moins bonne en 2009 du fait du ralentissement de l'économie mondiale. Les perspectives économiques demeurent donc favorables, malgré des difficultés importantes. La croissance a creusé l'écart entre les populations rurales et les populations urbaines et le taux de pauvreté demeure important, en particulier dans les minorités ethniques. Malgré des progrès en matière d'égalité des sexes, les femmes sont encore loin d'occuper une place égale à celle des hommes au sein de la société.

Plus de 250 000 personnes vivent avec le VIH ou le sida. Le taux de prévalence du VIH chez les adultes est tout juste de 0,53 %, mais il est beaucoup plus important chez les groupes à risque, tels que les toxicomanes (20,27 %) et les travailleurs du sexe (3,12 %)¹. La plupart des personnes contaminées sont jeunes, elles ont entre 20 et 40 ans, et sont aux trois quarts des hommes. Malgré des indicateurs montrant une forte prévalence chez les hommes ayant des relations homosexuelles, aucune estimation n'a été effectuée au sein de cette population, de sorte qu'il n'y a pas de données nationales à ce sujet.

Le Viet Nam a fait preuve d'une remarquable volonté politique de lutter contre le VIH/sida. En 2004, il s'est doté de la *Stratégie nationale de prévention du VIH/sida au Viet Nam jusqu'à 2010, assortie de perspectives allant jusqu'à 2020* (Stratégie nationale de lutte contre le sida). Salué comme l'une des meilleures stratégies de la région et l'une des plus progressistes, ce programme s'articule autour de neuf axes principaux : information, éducation et communication; réduction des risques; soins et accompagnement; traitement; prévention de la transmission de la mère à l'enfant; prise en charge des maladies sexuellement transmissibles; innocuité des transfusions de sang; renforcement des capacités; supervision et évaluation.

En 2006, l'Assemblée nationale du Viet Nam a adopté la *Loi sur la prévention et la lutte contre le VIH/sida (Loi VIH/sida)* en 2006. Cette loi protège les droits des personnes vivant avec le VIH et le sida, notamment contre la stigmatisation et la discrimination, et énonce les responsabilités des pouvoirs publics et autres secteurs de la société impliqués dans l'action nationale de lutte contre le VIH. Cette loi jette des bases solides en vue de la réduction des risques sous la forme d'une stratégie de prévention visant à faire reculer les risques liés à la consommation de drogues injectables et aux pratiques sexuelles à risques et rapports non protégés. Toutefois, les forces de l'ordre n'ont qu'une connaissance limitée des dispositions de la Loi VIH/sida, ce qui met en évidence une difficulté plus générale de mise en œuvre d'un texte législatif vu comme un texte de qualité. Néanmoins, des efforts sont en cours pour rapprocher les dispositions de la loi VIH de celles d'autres lois, en particulier de la Loi sur la consommation de drogues.

Ces dernières années ont vu un développement important de l'appui bilatéral et multilatéral à la riposte nationale contre le VIH. En 2004, le Viet Nam a été intégré au nombre des pays cibles du PEPFAR (Plan d'urgence du Président des Etats-Unis pour la lutte contre le sida), qui est ainsi devenu le premier donateur des programmes vietnamiens de lutte contre le VIH/sida et le seul à prôner l'administration d'antirétroviraux de deuxième intention. Le Viet Nam reçoit aussi des fonds du Fonds mondial et d'autres donateurs bilatéraux et multilatéraux.

Conformément à sa mission, le Groupe consultatif de l'UIP sur le VIH/sida souhaitait recueillir des informations pratiques sur la lutte contre l'épidémie dans le pays et sur l'ampleur du rôle de l'Assemblée nationale dans ce domaine. Il souhaitait repérer les enseignements qui pourraient être utiles aux parlements d'autres pays confrontés aux mêmes difficultés.

On trouvera dans le présent document un compte rendu des rencontres et déplacements du Groupe à Hanoï, qui ont permis des échanges particulièrement instructifs. Ces rencontres et visites ont été organisées par l'Assemblée nationale du Viet Nam, le Ministère de la santé, l'ONUSIDA et le Fonds mondial.

Le présent rapport s'achève par une série de conclusions. Si les cinq jours que le Groupe a passés au Viet Nam ne sont pas suffisants pour appréhender pleinement la complexité du problème que représente l'épidémie pour le pays, cette visite lui a néanmoins permis de se faire une idée très claire de l'ampleur et de la portée du problème. Le Groupe a reçu une grande quantité d'informations qui lui ont été communiquées sans réserve partout où il s'est rendu. En outre, chacun des membres du Groupe est étroitement impliqué dans la lutte contre

-

¹ Moyennes nationales communiquées par l'ONUSIDA.

le VIH/sida dans son propre pays, tant au Parlement que dans le secteur clinique, de sorte que les échanges de connaissances et d'expériences nourris auxquels ces visites ont donné lieu ont été particulièrement instructifs. Les conclusions qui figurent à la fin du présent rapport (<u>Annexe</u>) sont le fruit de l'ensemble de cette visite.

2. Réunions et visites à Hanoï

Mardi 8 décembre 2009

Rencontre avec le Vice-Président de la Commission des Affaires étrangères de l'Assemblée nationale, M. Ngo Quang Xuan

Assemblée nationale

M. Xuan a présenté un aperçu de la situation socio-économique au Viet Nam. Bien que la croissance économique soit demeurée stable, la crise économique mondiale avait provoqué un léger recul de la croissance du PIB. Les autorités avaient l'intention de mettre l'accent sur le renforcement de la sécurité, la stabilité de l'économie, la sécurité alimentaire et les pratiques en matière d'hygiène.

M. Xuan a également parlé de la structure de l'Assemblée nationale du Viet Nam. La direction du Parlement se composait de son Président ainsi que de quatre vice-présidents. L'Assemblée nationale comptait neuf commissions permanentes et un Conseil ethnique. L'Assemblée tient deux sessions par an, qui durent quatre semaines chacune. Entre les sessions, les activités de l'Assemblée nationale sont conduites par le Bureau permanent et les autres instances de l'Assemblée. Environ deux tiers des parlementaires siègent à temps partiel, nombre d'entre eux occupant différentes fonctions au sein du Parti ou du Gouvernement. Les questions touchant au VIH/sida sont traitées par la Commission des affaires sociales, qui est à l'origine de la Loi VIH/sida.

Rencontre avec le Directeur de l'ONUSIDA au Viet Nam, M. Eamonn Murphy Le Représentant en chef du Réseau national du Viet Nam des personnes vivant avec le VIH ou le sida, M. Dong Do Dang

La Coordonnatrice de la santé communautaire à CARE International, Mme Helene Cunat Le Directeur du bureau au Viet Nam de Family Health International, M. Stephen Mills La Représentante de PACT au Viet Nam, Mme Diana Measham Bureau du PNUD

M. Murphy a dressé un tableau général de l'épidémie de VIH au Viet Nam. Celle-ci se concentre principalement sur les populations dites à risque, à savoir les toxicomanes utilisant des drogues injectables, les travailleurs du sexe et les homosexuels de sexe masculin. Bien que le Viet Nam ait renforcé la prévention et le traitement du VIH ainsi que les soins et les services d'accompagnement, en mettant l'accent sur les populations clés, plus de 50 % des personnes qui en ont besoin n'ont toujours pas accès aux antirétroviraux et quelque 80 % des femmes enceintes ne bénéficient pas des services de prévention de la transmission mère-enfant. Face au VIH et au sida, le pays se heurte principalement à des difficultés de coordination intersectorielle, de stigmatisation et de discrimination, à une carence de moyens pratiques et humains et à des problèmes de pérennisation des services de prise en charge du VIH.

M. Dang du Réseau national des personnes vivant avec le VIH et le sida se félicitait de l'actuelle Loi VIH/sida ainsi que de la visibilité et des capacités croissantes des organisations de la société civile de lutte contre le VIH/sida. Il a expliqué qu'il pourrait être difficile d'obtenir les mêmes résultats, où la stigmatisation et la discrimination étaient encore très présentes, en particulier dans les zones rurales et reculées. Il s'agissait donc de faire appliquer la Loi.

Les échanges qui ont suivi ont porté sur les services de prise en charge du VIH et les facteurs socio-économiques déterminant la riposte au VIH. La Loi sur le VIH/sida et la Loi sur la consommation de stupéfiants renferment des dispositions contradictoires en ce qui concerne la toxicomanie, qui continue à être largement réprimée dans les faits, ce qui va à l'encontre du travail de réduction des risques auprès des toxicomanes. Jusqu'à présent, le risque d'être orienté vers l'un des centres de désintoxication, connus comme les Centres 06, dissuade nombre de toxicomanes de s'adresser à des établissements de santé et donc de bénéficier des programmes de réduction des risques ainsi que des services de prise en charge du VIH.

Rencontre avec le Vice-Ministre de la santé, M. Trinh Quan Huan Ministère de la santé

M. Huan a fait savoir au Groupe consultatif que, au cours de la période 2005-2007, on avait dépisté 17 000 nouveaux cas de VIH par an. Actuellement, ces chiffres se montaient à 10 000 nouveaux cas par an, une diminution que l'on devait d'abord au succès des programmes de réduction des risques. Si l'épidémie de VIH était toujours relativement concentrée et ne touchait que certaines parties de la population, l'augmentation du taux de contamination chez les femmes enceintes et les jeunes recrues de l'armée portait à croire que l'on s'acheminait peut-être vers une généralisation de l'épidémie. Le pays continuerait à avoir besoin d'une assistance extérieure en matière de financement et d'appui technique, pour que le pays puisse répondre à la demande de programmes de prévention et de lutte contre le VIH.

Le Groupe consultatif a salué les efforts déployés par le Viet Nam pour instituer des programmes de réduction des risques, ce qui était un problème majeur dans beaucoup d'autres pays. Le Groupe a demandé plus ample information en ce qui concernait la coopération multisectorielle dans le cadre de la Stratégie de lutte contre le sida. Le Vice-Ministre de la santé a expliqué que la mise en œuvre de cette stratégie supposait une action globale, avec la participation des 17 ministères. Le Ministère de la santé et la Commission des affaires sociales de l'Assemblée nationale entretenaient des relations particulièrement étroites et avaient donc travaillé en collaboration étroite à l'élaboration de la loi sur le VIH/sida.

Mercredi 9 décembre 2009

Rencontre avec le Directeur de l'Institut national des maladies infectieuses et tropicales, M. Nguyen Van Kinh

Institut national des maladies infectieuses et tropicales

M. Kinh a informé le Groupe consultatif que l'hôpital fournissait des antirétroviraux à 700 patients et suivait un millier de personnes vivant avec le VIH. Les traitements étaient financés en premier lieu par des donateurs extérieurs. Le PEPFAR était le principal donateur dans ce domaine et le seul à financer des médicaments de deuxième intention. Le Fonds mondial fournissait des médicaments de première intention dans 20 provinces, tandis que la Fondation Clinton fournissait des antirétroviraux pour enfants. Les traitements étaient très bien suivis, avec un taux de survie de 76 % après un an et de 60 % après cinq ans de traitement.

L'Institut menait également des programmes de prévention du VIH et faisait appel à la société pour accompagner les personnes vivant avec le VIH ou le sida. Il organisait également des visites sur le terrain pour les parlementaires afin de familiariser les décideurs avec les programmes de substitution par la méthadone. Il importait pour l'Institut que l'Assemblée nationale et le Gouvernement consentent un plus gros effort pour financer le personnel et le système de santé en général.

Rencontre avec les organisations mettant en œuvre les projets financés par le Fonds mondial

Rencontre avec le Club des personnes vivant avec le VIH ou le sida

Centre médical de l'arrondissement de Tu Liem

Le Groupe consultatif a été informé des projets financés par le Fonds mondial dans 20 provinces. Outre les programmes de traitement, le Fonds finançait la prévention du VIH, ainsi que les soins et l'accompagnement des patients. Le principal récipiendaire de ces fonds était le Ministère de la santé.

Le Groupe consultatif a visité un club s'adressant aux jeunes vivant avec le VIH, également financé à travers les programmes du Fonds mondial. Des membres du club ont indiqué au Groupe consultatif que la situation des personnes vivant avec le VIH ou le sida s'était considérablement améliorée depuis que les autorités nationales avaient pris des mesures de lutte contre la maladie. Il y avait eu des améliorations majeures dans le domaine de la protection des droits de ces personnes, ce qui leur permettait désormais d'avoir un meilleur accès aux services de prise en charge et au marché de l'emploi. Le club demandait un financement accru de la prévention et des soins au Viet Nam.

Rencontre avec M. Nguyen Van Tien, Vice-Président de la Commission des affaires sociales

Bureaux de l'Assemblée nationale

Les membres du Groupe consultatif étaient désireux de savoir comment s'étaient passées pour la Commission l'élaboration et la promulgation de la Loi VIH/sida. M. Tien a dit au Groupe consultatif que les obligations de l'Assemblée nationale en la matière étaient d'adopter une loi sur le VIH, d'en surveiller la mise en œuvre et de faire voter des crédits budgétaires suffisants. Dans le cadre de l'élaboration de la Loi VIH/sida, la Commission des affaires sociales s'était rendue dans d'autres pays, pour s'informer sur leurs expériences respectives quant à l'adoption de lois sur le VIH. Elle avait également beaucoup négocié avec les parlementaires qui étaient initialement opposés au projet de loi. Grâce au concours de l'administration nationale, depuis cinq ans, un nombre de personnes de plus en plus important vivaient ouvertement avec le sida.

L'Assemblée nationale essayait d'obtenir une augmentation de 5 à 10 % par an des fonds alloués à la lutte contre le sida. M. Tien a reconnu qu'il fallait mieux contrôler l'ensemble des fonds disponibles pour la lutte contre le VIH/sida. Selon les estimations, environ 70 % du budget de lutte contre la maladie provenait de donateurs extérieurs, ce qui amenait à se demander si les projets qui seraient élaborés dans le cadre de la prochaine stratégie nationale de lutte contre le VIH, axée sur la prévention, le traitement et la prévention de la transmission mère-enfant, seraient financés.

3. Conclusions et recommandations du Groupe consultatif

Rôle du Parlement

- Le Groupe consultatif salue le travail de l'Assemblée nationale avec l'adoption de la Loi sur le VIH/sida. L'ardeur avec laquelle le Parlement traite le VIH/sida et les questions afférentes est étonnante, en particulier compte tenu du faible taux de prévalence.
- Le problème du VIH/sida concerne tous les secteurs et toutes les institutions. Pour un plus grand contrôle et une plus grande transparence, le Groupe consultatif recommande que l'Assemblée nationale demande aux différents ministères de la tenir régulièrement informée des progrès accomplis dans la mise en œuvre de la Loi.

- Il applaudit les efforts de l'Assemblée nationale pour faire en sorte que les dispositions de la Loi VIH/sida ne soient pas contrecarrées par celles de la Loi sur la consommation de stupéfiants. Il l'encourage à poursuivre ces efforts et à continuer à régler les contradictions éventuelles avec d'autres lois.
- Dans les circonscriptions, le Groupe recommande aux parlementaires d'entamer de manière plus visible un dialogue avec leurs électeurs sur la question du VIH/sida et d'adopter une position plus nette en parlant ouvertement de la maladie et en s'attaquant aux racines de la stigmatisation. Il ajoute que les parlementaires pourraient dialoguer davantage avec les organisations représentant les personnes vivant avec le VIH et le sida.
- Bien que moyens importants soient prévus pour financer les programmes de lutte contre le VIH/sida, les chiffres officiels montrent un taux inquiétant de décès dus au sida.² Aussi le Groupe recommande-t-il que l'Assemblée nationale examine de près les raisons de ce phénomène.

Budget

- Les parlements peuvent veiller à ce que les stratégies et programmes de lutte contre le VIH et le sida soient financés en intégralité et, ce, de manière réaliste. Le budget national doit être le reflet des engagements pris par les gouvernements, en particulier dans les périodes de crise financière, où il est possible que les donateurs étrangers ne soient pas à même d'honorer leurs promesses. Le Groupe consultatif recommande aux parlements de faire pleinement usage de leurs pouvoirs d'examen et de contrôle pour s'assurer que les fonds alloués aux programmes de lutte contre le VIH/sida sont suffisants pour mettre en œuvre l'ensemble des mesures prévues.
- Le Groupe consultatif a appris qu'il y avait une pénurie de personnel de santé formé pour s'occuper des personnes porteuses du VIH ou du sida. En outre, les gouvernants des provinces, districts et municipalités n'ont pas les compétences nécessaires en matière de gestion, ni les connaissances techniques, et ils n'ont pas non plus suffisamment de moyens pour appliquer les directives du gouvernement central. Le Groupe recommande donc de voter des crédits budgétaires spécifiques pour financer le renforcement des capacités dans ces deux domaines.

Réduction des risques

• Le Groupe consultatif félicite l'Assemblée nationale pour les programmes de réduction des risques qu'elle a établis conformément à la législation nationale sur le VIH/sida et lui recommande de faire part de son expérience et de ses méthodes à d'autres parlements.

Les hommes ayant des rapports homosexuels

• Le Groupe consultatif a entendu que l'ostracisation liée aux relations homosexuelles plongeait l'épidémie dans la clandestinité et empêchait de ce fait d'atteindre les intéressés qui constituent un groupe à haut risque. Si l'on veut mieux inclure les hommes homosexuels dans les programmes de prévention et de traitement du VIH, il est nécessaire d'aller au devant de cette population et ce pas uniquement dans les deux centres urbains. Aussi le Groupe consultatif recommande-t-il que les autorités vietnamiennes comparent leurs expériences avec celles d'autres pays de la région qui

² D'après le Système de signalement des cas de VIH du Ministère de la santé, il y aurait eu 44 050 décès liés au sida en 2009. En 2008, ce chiffre était de 41 500.

ont réussi à surmonter ce genre de difficultés dans le cadre de leurs efforts d'inclusion des groupes les plus exposés au VIH/sida.

La société civile

• Le Groupe consultatif recommande une participation pleine et entière de la société civile, y compris des personnes vivant avec le virus ou le sida et des groupes marginalisés, à l'action nationale de lutte contre le VIH/sida. Les autorités nationales compétentes en la matière devraient créer un cadre et des mécanismes qui permettent d'intégrer les organisations de la société civile dans la définition des orientations, l'élaboration des programmes, leur mise en œuvre et leur évaluation. Elles devraient en outre soutenir les réseaux d'éducation et de soutien de la société civile, qui pourraient s'avérer particulièrement utiles hors des centres urbains, où les services de prise en charge du VIH sont plus rares, voire insuffisants.

Autres

- Recueil de données : durant la visite sur le terrain, le Groupe consultatif a noté que les différentes institutions utilisaient des indicateurs différents. Le Groupe recommande que les membres du Gouvernement se penchent sur ce qu'il est possible de faire pour améliorer la coordination et la communication des données. Il faudrait s'efforcer de recueillir des données plus précises dans les zones rurales.
- Epidémie circonscrite contre épidémie généralisée : bien que l'épidémie soit encore circonscrite au Viet Nam, le Groupe consultatif recommande des mesures ciblées, d'une part, pour l'ensemble de la population et, d'autre part, pour les populations directement concernées, de manière à limiter le risque de propagation du VIH à l'ensemble de la population. Ces mesures doivent se fonder sur les données disponibles et tenir compte de l'importance des inégalités entre hommes et femmes et des droits de l'homme dans l'un et l'autre groupe.

SEPTIEME REUNION DU GROUPE CONSULTATIF DE L'UIP SUR LE VIH/SIDA

Hanoï, 9 décembre 2009

RAPPORT

<u>Membres présents</u>: Mme H. Bogopane-Zulu (Afrique du Sud), Présidente; M. M. El-Hazmi (Arabie saoudite), Vice-Président; Mme L. Mafuru Mng'ong'o (Tanzanie); Mme M. Xavier (Uruguay); M. E. Tumwesigye (Ouganda).

<u>Membres absents</u>: Mme K. Hull (Australie); M. F. Gutzwiller (Suisse); M. J. Seelam (Inde); Mme M. Temmerman (Belgique).

<u>Représentants d'organisations internationales</u> : Mme G. Sethi, ONUSIDA; M. S. Robinson, Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme; M. T. Barnett, Campagne mondiale contre le sida.

Secrétariat de l'UIP: M. J. Jennings et Mme A. Blagojevic.

Point 1 : Constatations résultant de la visite sur le terrain effectuée au Viet Nam

Les membres du Groupe consultatif ont débattu des constatations résultant de leurs rencontres avec différentes institutions et entités participant à la lutte contre le sida. On trouvera leurs conclusions et recommandations dans un rapport distinct consacré à leur visite sur le terrain au Viet Nam.

Point 2 : Activités du Groupe consultatif en 2010

Le Groupe consultatif est convenu du programme d'activités ci-après pour 2010 :

Visite sur le terrain en Ouganda

Le Groupe consultatif a décidé de prendre contact avec le Parlement ougandais pour lui proposer une visite d'information de courte durée. L'objectif du Groupe est d'établir un dialogue avec les parlementaires au sujet des dispositions répressives de la Loi contre l'homosexualité et du risque que cette loi relègue le VIH à la clandestinité. L'UIP et la Campagne mondiale contre le sida approcheront les donateurs en vue d'obtenir des fonds pour ce projet.

Séminaire régional en Grèce

Le séminaire régional à l'intention du Groupe des Douze plus de l'UIP et la visite du Groupe consultatif sur le terrain, qui devaient initialement se tenir à Athènes en 2009, à l'invitation du Parlement hellénique, doivent être reprogrammés pour avril 2010, sous réserve de confirmation des autorités grecques.

Réunion parlementaire à la Conférence internationale sur le sida

Le Parlement autrichien organise, le 20 juillet 2010, une réunion à l'intention des parlementaires qui assisteront à la Conférence de Vienne. L'UIP et AWEPA organiseront cette manifestation avec le Parlement. Il n'y a pas de confirmation pour l'instant de manifestations destinées aux parlementaires dans le cadre de la Conférence elle-même.

Réunion d'examen de haut niveau de l'Assemblée générale des Nations Unies sur le VIH/sida Cette manifestation est aussi soumise à confirmation, en fonction du calendrier de réunions au Siège des Nations Unies à New York, en particulier en ce qui concerne la réunion de haut niveau sur les Objectifs de développement du Millénaire qui doit se tenir en septembre 2010.

Séminaire régional à l'intention des parlements d'Afrique occidentale et visite de terrain (lieu à déterminer, second semestre)

Point 3: Membres et questions relatives à l'organisation

Le Groupe consultatif est convenu de discuter de l'élection d'un nouveau président à sa prochaine réunion.

Le Groupe est convenu de reporter le choix d'un membre supplémentaire tant qu'il ne dispose pas d'un financement sûr pour ses activités. Il a également débattu du fait qu'il manquait de moyens pour obtenir de meilleurs résultats et demandé au Secrétariat de lui rendre compte de ses négociations avec l'ONUSIDA et le Fonds mondial sur la question de savoir quand des fonds plus importants seraient disponibles.

Point 4 : Autres

Le Groupe consultatif a rapidement évoqué d'autres grandes manifestations parlementaires prévues pour 2010. Le FNUAP et le Fonds japonais organisent une réunion de parlementaires africains et arabes au Sénégal au début de l'année prochaine. Autre évènement important, se tiendra en juin, au Canada, le Sommet du G8/G20, en vue duquel la Campagne mondiale contre le sida préparera une déclaration de la société civile. Action Canada pour la population et le développement (ACPD) organise par ailleurs une réunion parlementaire avant le Sommet.

Le Groupe consultatif a exprimé sa reconnaissance au Bureau de l'ONUSIDA à Hanoï, auquel il était reconnaissant d'avoir mis des locaux à sa disposition pour lui permettre de se réunir, ainsi que pour l'appui qu'elle lui avait apporté dans le cadre de son travail au Viet Nam.